

La zone de rayonnement de notre hôte

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des orchestres**

Band (Jahr): **6 (1980)**

Heft 1

PDF erstellt am: **23.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-955324>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

3. Betriebsrechnungen – Comptes d'Exploitations

	Rechnungen		Budget 1980 Fr.
	Budget 1979 Fr.	Comptes 1979 Fr.	
Aufwand – Charges			
Entschädigung Bibliothekarin – Indemnité à la bibliothécaire	3 000.--	3 000.--	3 000.--
Andere Entschädigungen – Autres indemnités	200.--	200.--	200.--
Druckkosten Sinfonia – Frais de l'imprimerie Sinfonia	2 700.--	2 650.--	2 700.--
Redaktion und Administration Sinfonia – Rédaction et administration Sinfonia	2 200.--	2 217.90	2 200.--
Sitzungen – Séances	3 300.--	3 731.40	3 800.--
Delegationen – Délégations	200.--	–	200.--
Unkosten und Material Bibliothek – Frais et matériels pour bibliothèque	1 000.--	1 028.85	1 200.--
Versicherungen – Assurances	600.--	1 221.40	700.--
Bücher und Schriften – Livres	100.--	35.--	100.--
Lokalmiete Bibliothek – Loyer local bibliothèque	2 800.--	2 850.--	3 000.--
Gratulationen, Ehrungen, Trauer – Félicitations, honneurs, deuil	700.--	713.10	700.--
Unkosten – Frais généraux	2 500.--	2 509.10	2 500.--
Beiträge – Contributions	200.--	200.--	200.--
Musikalien – Musique	2 000.--	2 199.10	2 300.--
Kosten neuer Katalog – Frais nouveau catalogue	1 500.--	600.--	600.--
Abschreibungen – Amortissements	100.--	–	–
	23 100.--	23 155.85	23 400.--
Gewinn – Bénéfice	–	342.30	–
	23 100.--	23 498.15	23 400.--

Ertrag – Produits

Subvention «Pro Helvetia»	6 500.--	6 500.--	6 500.--
Sektionsbeiträge – Cotisations sections	10 300.--	10 670.--	10 600.--
Sektionsbeiträge Sinfonia – Cotisations sections Sinfonia	4 600.--	4 720.--	4 700.--
Bankzinsen – Intérêts bancaire	200.--	112.65	150.--
Verkauf von Abzeichen – Ventes d'insignes	200.--	99.--	100.--
Verkauf von Katalogen – Ventes de catalogues	100.--	101.50	100.--
Verkauf Bestellblöcke – Ventes blocs	–	64.--	50.--
Verlängerungsgebühren – Frais de prolongations	700.--	585.--	600.--
Verrechnete Bibliothekskosten – Frais de bibliothèque facturés	100.--	194.--	200.--
Verschiedene Erträge und Gaben – Divers produits et dons	400.--	452.--	400.--
	23 100.--	23 498.15	23 400.--
Verlust – Perte	–	–	–
	23 100.--	23 498.15	23 400.--

Hinterkappelen, 31.1.1980 Der Zentralkassier – Le caissier central:
Benjamin Brügger

radestück für Dirigent und Orchester war zweifellos die Egmont-Ouvertüre von Beethoven, deren erstaunlich gute Aufführung von der Mitwirkung der Bläsersolisten der zwei konzertanten Werke profitierte, aber auch die Streicher liessen sich durch den Dirigenten zu Höchstleistungen anspornen, so dass alle Mitwirkenden vom zahlreich erschienenen Publikum herzlichen Beifall entgegennehmen konnten. Die methodisch und musikalisch richtige Probenarbeit des sympathischen Leiters, Robert Ulrich Flückiger, lassen uns die berechtigte Hoffnung aussprechen, dass auch in Zukunft solch qualitativ hochstehende Konzerte zu erwarten sind. FK.»

Urschweizer Kammerensemble Brunnen

Dem aus Musikern der Orchestergesellschaft Altdorf sowie der Orchester Schwyz und Brunnen gebildeten und von Roman Albrecht geleiteten Urschweizer Kammerensemble Brunnen fiel die Ehre zu, im Rahmen des am 31.5. und 1.6.1980 in Glarus unter dem Thema «Laienensembles» stattfindenden 81. Schweizerischen Tonkünstlerfestes auftreten zu dürfen. Es spielt am 31.5.1980, um 14 Uhr in der Aula der Kantonschule Glarus als Uraufführung «Pentagramm für Streichorchester, op. 154» von Caspar Diethelm. Das fünfsätzige Werk wurde

vom Komponisten 1978 im Auftrag des Schweizerischen Tonkünstlervereins für das Fest in Glarus geschrieben. Wir sind gespannt darauf, zu vernehmen, wie das Werk und seine Aufführung ankommen, denn es soll durchaus keine leichte Sache sein. f.

Forum der Liebhabermusiker

Liebhaberorchester spielen

Radio DRS 2. Programm
22.3.1980, 15.20 Uhr

Kammerorchester Thalwil

(Leitung: Olga Géczy).
Benedetto Marcello, Concerto grosso in B, op. 1, Nr. 6.
Matyas Kovacz, Rondo für Streichorchester.

Orchestergesellschaft Baden

(Leitung: Robert Blum). Solisten: Jörg Bauer, Violine; Eve Landis, Cembalo.
Robert Blum, Musik über drei altdeutsche Volkslieder für Solo-Violine, Cembalo und Streichorchester.

Communications du comité central

1. Rencontre suisse d'orchestres dans la vieille église de Boswil (8/9.11.1980)

Jusqu'ici, la rentrée des inscriptions est maigre. A la SFO, nous sommes toutefois très intéressés à ce que cette manifestation se réalise. Nous finançons la copie de la musique du morceau imposé et déléguons un membre du jury (M. F. Kneusslin); la manière d'organisation (accent sur rencontre, appréciation écrite, présence de la radio) devrait inciter de nombreuses sections à participer.

Le délai d'inscription est renvoyé au 1.4.1980.

2. Mutations

Admission (au 1.1.1980): Kammerorchester Herisau. – Nous souhaitons une cordiale bienvenue à cette section au sein de la SFO.

3. Rapports annuels des sections

Nous prions de bien vouloir envoyer sans tarder les rapports encore manquants afin que «l'Extrait des rapports annuels des sections» puisse être réalisé d'ici à l'assemblée des délégués de Vaduz.

4. Hommage aux morts à l'assemblée des délégués de 1980

Les présidents des sections sont priés de bien vouloir m'indiquer les noms des membres décédés depuis la dernière assemblée des délégués et d'ajouter quelques détails quant à leur curriculum vitae et leur carrière musicale.

Sursee, 22.2.1980

Pour le comité central:

A. Bernet, président central

Souhaits de bienvenue de l'Orchestre de Liechtenstein-Werdenberg

A l'occasion de la 60e assemblée des délégués de la Société fédérale des orchestres qui aura lieu à Vaduz les 3 et 4 mai 1980, l'Orchestre de Liechtenstein-Werdenberg se réjouit de souhaiter une cordiale bienvenue au comité central, à la commission de musique et aux délégués des sections de la SFO.

Le beau paysage des deux rives du Rhin invite au voyage. D'un côté, la Principauté de Liechtenstein, combien intéressante au point de vue historique, économique et culturel et liée à la Suisse, depuis 1924, par un traité douanier, et, de l'autre côté, la région de Sargans-Werdenberg forment, géographiquement parlant, une unité et le furent effectivement au moyen-âge. L'Orchestre de Liechtenstein-Werdenberg souligne aujourd'hui des intérêts culturels communs au-delà du Rhin.

Vous franchirez la frontière de la Principauté de Liechtenstein sans aucune formalité et vous n'aurez pas de difficultés de change, le franc suisse y étant, depuis 1924, monnaie légale.

Les invitations et les formules d'inscription seront expédiées aux sections séparément par le secrétaire central.

Pour des renseignements complémentaires, vous voudrez bien vous adresser au soussigné, Eisenbahnweg 11, 8470 Buchs 3, téléphone 085/64228.

Räfis (SG), 12.2.1980

Karl Ehrenzeller, président

La zone de rayonnement de notre hôte

L'hôte se présente

L'Orchestre de Liechtenstein-Werdenberg fut fondé en mai 1977 dans l'intention d'offrir à

tous les instrumentistes de la région l'occasion de faire de la musique ensemble. A la grande surprise des fondateurs, un grand nombre de musiciens (cordes et vents) se réunirent de sorte qu'on put commencer immédiatement le travail. Aujourd'hui, l'orchestre compte 47 musiciens.

Malgré son jeune âge, l'orchestre put déjà plusieurs fois se présenter dans des concerts publics. Le point culminant fut jusqu'ici indéniablement le concert de gala du 11.8.1978 donné à l'occasion des quarante ans de régence du prince Franz-Joseph II de et à Liechtenstein. L'orchestre se réunit avec le chœur de l'Ecole de musique de Liechtenstein pour monter un programme d'œuvres de Franz Schubert pour orchestre seul et pour chœur et orchestre. Le pont sur le Rhin est le symbole particulier de cet orchestre car, depuis sa fondation, une coopération intense commença de se développer sur les deux rives.

La Principauté de Liechtenstein

De nombreuses découvertes archéologiques prouvent que la région actuelle de la Principauté de Liechtenstein est habitée depuis plus de 5000 ans. Dès le 12^e siècle, la contrée est sous la domination des comtes de Werdenberg-Sargans. En 1342, les comtes Hartmann III et Rudolf IV de Werdenberg-Sargans partagent leurs territoires. Hartmann reçoit le château de Vaduz et les villages attenants. Le prince Johann-Adam-Andreas de Liechtenstein, déjà grand propriétaire foncier en Autriche et en Moravie, acheta en 1699 la seigneurie de Schellenberg et en 1712 le comté de Vaduz. En 1719, Vaduz et Schellenberg furent élevés au rang de la Principauté impériale de Liechtenstein.

La Principauté ne fut pas épargnée des événements qui ébranlèrent l'Europe depuis la Révolution française. En 1799, elle fut occupée par l'Armée française, recouvra toutefois sa souveraineté en 1806 grâce à son appartenance à la Fédération rhénane. En 1815, elle devint membre de la Fédération allemande dissoute en 1866. De 1852 à 1919, la Principauté vivait en union douanière avec l'Autriche. La première Guerre mondiale (1914-1918) avait des conséquences économiques néfastes pour la Principauté qui conclut, en 1921, un traité postal et, au 1.1.1924, un traité douanier avec la Suisse. Dès lors, le franc suisse y est monnaie légale. Dans la deuxième Guerre mondiale (1939-1945), la Principauté bénéficiait d'un meilleur approvisionnement. Depuis 1945, elle jouit d'un essor économique sans pareil dans son histoire.

La Principauté de Liechtenstein a une surface de 160 km². A l'ouest, elle confine au canton de Saint-Gall, au sud, aux Grisons, au nord et à l'est, au Vorarlberg (Autriche). A l'ouest, le Rhin sépare la Principauté de la Suisse. Cinq ponts pour automobiles, un pont de chemin de fer et un pont pour piétons relient cependant les deux Etats. L'altitude la plus faible (Ruggell) est à 430 m, et la plus élevée (dans le Raetikon) à 2599 m. La Principauté de Liechtenstein se compose de deux régions fondées historiquement: le pays du bas, en tant qu'ancienne seigneurie de Schellenberg, avec les communes d'Eschen, de Mauren, de Gamprin, de Schellenberg et de Ruggell, et le pays d'en haut, en tant qu'ancien comté de Vaduz, avec les communes de Vaduz, de Balzers, de Triesen, de Triesenberg, de Schaan et de Planken.

La Principauté de Liechtenstein est une monarchie héréditaire constitutionnelle sur base démocratique et parlementaire. Le pouvoir de l'Etat est ancré dans le prince et dans le peuple; il est exercé par les deux selon les règles de la constitution de 1921. La diète est l'organe légal du peuple. Elle se compose de 15 députés élus par le peuple selon le système de la proportionnelle. Le gouvernement forme pour ainsi dire la charnière entre les deux porteurs du pouvoir de l'Etat. Il est organisé selon le principe de la col-

légalité et se compose du chef du gouvernement et de quatre conseillers d'Etat.

La Principauté compte environ 26 000 habitants dont 450 travaillent dans l'agriculture et la sylviculture, 6200 dans l'industrie (métallurgie, céramique, chimie, textile) et 4800 dans le secteur tertiaire (commerce, banques, transports, hôtellerie, etc.).

La Principauté dispose d'excellentes écoles et ne dépense pas peu en leur faveur. Mentionnons le «Liechtensteinisches Gymnasium», le «Technicum du soir» ainsi que «l'Ecole de musique» qui a environ 1400 élèves et 50 professeurs.

Dans le domaine culturel, il y a lieu de mentionner, en particulier, les précieuses collections d'art à Vaduz, celles du prince aussi bien que celles de l'Etat. A Vaduz, il y a, en outre, un Musée national avec des collections historiques et le Musée postal abritant la collection officielle de timbres-postes. La Bibliothèque nationale dispose de plus de 50 000 livres. A Schaan se trouve le «Theater am Kirchplatz» où se donnent des comédies, des concerts et d'autres spectacles. Environ 1000 habitants des deux sexes chantent dans des chorales et 450 jouent dans des fanfares. Ces sociétés sont ancrées dans la vie culturelle de chaque village. Depuis 1977, l'Orchestre de Liechtenstein-Werdenberg exerce son activité.

Dans la Principauté de Liechtenstein, toute activité sportive est très poussée. La plus petite société sportive, le «Go-Kart-Club», compte 14, et la plus grande, la «Fédération du ski», 1564 membres (en 1977).

La vallée du Rhin est une contrée pittoresque. Quiconque ne connaissait jusqu'ici que les timbres-postes et les sportifs ou n'entendait parler que des magnifiques collections d'art et des banques pleines de succès, sera heureux de voir une fois la Principauté de Liechtenstein de ses propres yeux et de constater qu'elle représente effectivement une attraction touristique à laquelle le vin de Vaduz contribue bien!

Château et bourg de Werdenberg

Les débuts du château remontent aussi au temps des Romains. Une tour de garde romaine assurait autrefois la sûreté du chemin entre Sargans et Gams. Au 9^e siècle, dit une vieille tradition, le chevalier Heinrich von Rotenfahn aurait construit le château. Le lieu est mentionné pour la première fois dans un vieux document de 1294. Sous la domination des comtes de Werdenberg, leur seigneurie comprenait, au 14^e siècle, la plus grande partie de la rive gauche de la vallée du Rhin, la vallée supérieure de la Thur et des biens fonciers aux Grisons et au Vorarlberg. Plus tard, Werdenberg entra en possession des Glaronais qui achetèrent la seigneurie au prix de 21 500 florins et la firent administrer, pendant près de 300 ans, par des baillis. Ce n'est qu'en 1798 lorsque les Français introduisirent un nouvel ordre dans la Confédération que l'heure de la liberté sonna pour les gens de Werdenberg.

Aucun incendie n'ayant jamais ravagé les rangées de vieilles maisons, Werdenberg garda jusqu'à notre époque l'aspect inchangé de l'ancien bourg campagnard. Encore au siècle dernier, le marché se tenait ici. Beaucoup de visiteurs du bourg ne soupçonnèrent cependant pas dans quel triste état (humidité) se trouvait l'intérieur des maisons. Encore en 1960, toute la localité manquait de canalisation, l'eau n'était pas encore conduite dans les maisons et l'agencement des sombres cuisines était extrêmement pauvre.

C'est alors que les sociétés protectrices du patrimoine national et de la nature ainsi que la fondation «Pro Werdenberg» s'unirent pour une grande action de sauvetage car elles entendaient conserver le rare joyau. Les fonds recouverts par la vente d'écus (en chocolat) et par une collecte permirent de restaurer les belles

constructions et d'adapter les intérieurs aux exigences de notre temps.

Mlle Frieda Hilty, la dernière propriétaire du château, légua, en 1956, le fier édifice au canton de Saint-Gall. Werdenberg, la plus petite ville d'Europe et l'impressionnant château, sont aujourd'hui un but préféré des excursionnistes.

60^e assemblée des délégués se tenant à Vaduz, les 3 et 4 mai 1980

1. Convocation

Le comité central de la Société fédérale des orchestres se réjouit tout particulièrement de convoquer statutairement les membres d'honneur, les vétérans d'honneur et les vétérans, les sections et la commission de musique de la SFO à participer à la 60^e assemblée des délégués qui aura lieu à Vaduz, les 3 et 4 mai 1980.

Tâchons de considérer la 60^e assemblée des délégués comme une rencontre personnelle avec le «Ländler» et de récompenser le gros effort fourni par le jeune Orchestre de Liechtenstein-Werdenberg par une participation aussi spontanée!

Chaque section peut choisir parmi ses membres actifs, passifs ou honoraires deux délégués ayant droit de vote. D'autres participants n'ont que voix consultative; eux aussi sont les bienvenues. – L'assemblée des délégués peut valablement délibérer sans égard au nombre des sections représentées. – Les sections sont priées de bien vouloir déléguer aussi les vétérans proposés pour la distinction.

Les propositions écrites des sections, formulées de façon précise et dûment motivées, devront être adressées, au plus tard quatre semaines avant l'assemblée des délégués (5 avril 1980), au président central à l'intention du comité central.

Le comité central appelle les sections à se faire représenter sans exception. Des excuses valables seront à adresser par écrit au président central, d'ici au 30 avril 1980.

Sursee, 23.2.1980

Pour le comité central:

A. Bernet, président central

2. Programme général

Samedi, 3 mai 1980

10.00 Séance du comité central et de la commission de musique à l'hôtel «Linde»

12.00 Dîner à l'hôtel «Linde»

Arrivée des délégués dès 12h30

13.30 Assemblée des délégués à la «Vaduzer-Saal», foyer

Préliminaires et commencement des délibérations

15.30 Honneurs (encadrement musical par les cordes de l'Orchestre de Liechtenstein-Werdenberg)

16.15 Fin de l'assemblée des délégués. Ensuite attribution des chambres

17.30 Souper (buffet) au foyer de la «Vaduzer-Saal»

20.15 Concert à la «Vaduzer-Saal»

Programme:

Joseph Rheinberger, «Der arme Heinrich», ouverture, op. 37

Carl Stamitz, Concerto en Si bémol pour 2 clarinettes et orchestre

Rudolf Schädler, Vorspiel, Tanzstück, Nachspiel

Claude Debussy, Petite Suite.

NB. Le compositeur

Joseph Rheinberger naquit à Vaduz, le 17.3.1839.

Après le concert, soirée récréative dans la même salle